



© Pixabay

ENVIRONNEMENT, INSTITUTION

## Eau potable : le tribunal administratif rend sa décision

Le Tribunal administratif de Bordeaux a rendu deux décisions en faveur de la création du nouveau syndicat d'alimentation en eau potable Eau Cœur du Périgord.

Publié le 17 février 2021

### Requêtes rejetées

Le Syndicat mixte des eaux de la Dordogne avait déposé auprès du Tribunal administratif de Bordeaux deux requêtes : elles demandaient la suspension des arrêtés pris par le Préfet de la Dordogne, à l'origine du nouveau syndicat Eau Cœur du Périgord.

L'audience s'est déroulée le 9 février 2021. Les ordonnances ont été rendues trois jours plus tard. Verdict : les deux requêtes ont été rejetées par le tribunal.

### Autorisations officielles

Deux arrêtés préfectoraux, pris le 18 décembre 2020, ont permis la création au 1er janvier 2021 du syndicat Eau Cœur du Périgord :

- › l'un autorisant le Grand Périgueux à se retirer du syndicat mixte des eaux de la Dordogne
- › l'autre permettant aux syndicats Isle Dronne Vern et Vallées Auvézère et Manoire de fusionner pour former Eau Cœur du Périgord.

### Eau Cœur du Périgord

Le syndicat mixte **Eau Cœur du Périgord** (<https://www.grandperigueux.fr/information-transversale/annuaire-general/eau-coeur-du-perigord-8575>) est responsable du service public d'eau potable incluant la production par captage ou pompage, le traitement, le transport, le stockage et la distribution d'eau destinée à la consommation humaine.

Il intervient sur 69 communes de la Dordogne.

<https://www.grandperigueux.fr/actualites-evenements/actualites/eau-potable-le-tribunal-administratif-rend-sa-decision-8874?>

# Contact



Eau Coeur  
DU PÉRIGORD

ENVIRONNEMENT  
EAU / ASSAINISSEMENT  
**Eau Coeur Du Périgord**

✉ **Courriel**  
☎ **05 53 35 86 3**  
**3**



255 rue Martha Desrumaux  
24000 PÉRIGUEUX

**ALLO AGGLO**  
**05 53 35 86 00**

[> CONTACT](#)